



© Agence HYL - Hannetel et Yver

## **1 – Les jardins du théâtre**

Les enjeux en termes d'espaces verts et de biodiversité sont au cœur du projet de la nouvelle Place d'Armes. La dimension généreuse du projet permettra la création de différents espaces et d'une palette de milieux diversifiés. Un jardin d'agrément occupera le parvis du théâtre et pourra accueillir une diversité d'usages. Il sera composé d'un écran végétal qui offre une palette riche et variée, de formes et de couleurs. Au deuxième plan apparaîtra le mail arboré de l'esplanade des Remparts, composé de d'arbres de taille plus imposante plantés en plein terre.

La palette végétale de la nouvelle Place d'Armes sera composée d'un mélange d'essences endémiques ou acclimatées de longue date dans le canton de Vaud, offrant une résistance à la sécheresse et au réchauffement climatique.



© Agence HYL - Hannetel et Yver

## 2 – Le kiosque à musique

Construit en 1925 à proximité du Casino, le pavillon du kiosque à musique était destiné avant tout aux fanfares et aux chœurs locaux. Sa construction s'inscrit dans une série de pavillons de ce genre apparaissant entre les années 1880 et 1930 dans nos régions et qui animent les jardins publics ou les places urbaines.

Ce pavillon fait partie de l'histoire du lieu et la Municipalité souhaite son maintien sur la nouvelle Place d'Armes. Plusieurs emplacements ont été envisagés pour repositionner ce pavillon. Finalement, c'est sur une petite placette jardinée sur la partie ouest du parc que le kiosque trouvera son nouvel emplacement. Sa nouvelle position mettra en valeur la nouvelle entrée du Collège et préservera des vues dégagées sur les bâtiments emblématiques de la Place d'Armes. Agrémentés de petits arbres et de mobilier d'assise, les abords du kiosque offriront un espace de détente de qualité, à proximité du bassin cascade et de la nouvelle buvette. Plusieurs usages sont imaginés pour ce pavillon, plutôt de nature culturelle et événementielle, qui doivent encore être précisés.



© Agence HYL - Hannetel et Yver

### **3 – Le grand bassin**

Le parc paysager sera bordé au sud par un grand bassin d'agrément. Traversant la place d'est en ouest, ce plan d'eau rappellera l'ancienne rive du lac, qui épousait le centre historique jusqu'aux corrections des eaux du Jura. Le plan d'eau de faible profondeur sera composé de 4 bassins indépendants, proposant différents types de fonctionnement et animations.

La profondeur des bassins sera adaptée aux enfants qui pourront y jouer sous la surveillance de leurs parents. Des aménagements construits à fleur d'eau dans les différents bassins offriront plusieurs expériences ludiques (pas japonais, gués ou petites îles au milieu des bassins).



© Agence HYL - Hannetel et Yver

#### **4 – L’esplanade des Remparts**

La nouvelle esplanade des Remparts sera composée par la promenade Auguste-Fallet revisitée, la rue des Remparts affectée en zone de rencontre, et le parvis des Remparts qui redonnera au front bâti historique un dégagement propice à des usages de détente, de manifestations ou festifs.

L’aménagement de la zone de rencontre permettra d’améliorer la qualité de vie et d’offrir plus de sécurité à tous les usagers. La circulation automobile sera limitée à 20 km/heures et canalisée au centre de l’espace, où se situeront les rampes permettant l’accès au parking souterrain. Les piétons seront prioritaires et pourront utiliser toute la chaussée. Plusieurs aménagements seront également dédiés aux cycles.

Des terrasses de cafés ou restaurants pourront prendre place sur le parvis des Remparts, en lien avec les commerces situés devant le front bâti. Des emplacements y seront réservés pour le marché hebdomadaire et mensuel, qui accueilleront les exposants et commerçants. La Promenade Auguste-Fallet sera aménagée afin de pouvoir accueillir des manifestations ou évènements plus occasionnels.